



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3251

Subventions annuelles 2017 aux unions syndicales départementales de salariés

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3251 - SUBVENTIONS ANNUELLES 2017 AUX UNIONS SYNDICALES
DEPARTEMENTALES DE SALARIES (DIRECTION CENTRALE DE
L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Chaque année, diverses unions syndicales départementales du Rhône de salariés sollicitent la Ville de Lyon en vue d'obtenir une subvention générale de fonctionnement.

Pour l'année 2017, les unions départementales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC et FSU ont déposé une demande et un dossier détaillé.

Bien que leur zone d'activité et leur sphère d'influence soient élargies au département, leur action de défense et de soutien d'une partie de la population lyonnaise (notamment les salariés) les conduit incontestablement à une activité syndicale de proximité.

On retrouve cette activité à travers des actions comme l'aide aux personnes en difficulté, la fourniture de renseignements juridiques aux salariés, chômeurs et retraités, des participations dans des organismes sociaux, d'autres actions diverses telles la formation, la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation.

C'est pourquoi, il est proposé de donner une suite favorable à leurs demandes de subvention annuelle.

Les montants de ces subventions sont identiques à ceux versés au titre de 2016.

Vu les demandes des unions syndicales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC, FSU ;

Où l'avis de la commission finances, commande publique, administration générale ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées pour l'année 2017 aux sept unions syndicales départementales demandeuses ci-dessous :

Union syndicale départementale	Montant	N° subvention
CGT (UN0256)	3 780,00 €	2017_01151
CFDT (UN0258)	3 360,00 €	2017_01156
FO (UN0257)	2 270,00 €	2017_01157
CFE-CGC (CG1999)	1 900,00 €	2017_01158
UNSA (UN4514)	1 800,00 €	2017_01159
CFTC (UN0259)	1 310,00 €	2017_01160
FSU (SY3005)	840,00 €	2017_01161
Total	15 260,00 €	

2. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 01 de l'année 2017, sur la ligne de crédit n° 44730, programme GESTPATRIM, opération mère GESTSMLS, opération nature DSUBSYND, nature comptable 6574, fonction 025, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY